



Monsieur Jean-Pierre Renaud
 Directeur Territorial ONF Lorraine

Metz, le 24 octobre 2011

Monsieur le Directeur Territorial,

Nous vous remercions de l'entretien constructif que vous avez bien voulu nous accorder le 28 juin dernier à la Direction Territoriale de Lorraine.

Si certains éléments du nouveau contrat de plan état-ONF semblent indiquer un certain assouplissement des incitations à la sur-exploitation décrétée par le chef de l'Etat (*discours d'Urmatt en 2008 et discours d'Egleton-Corrèze en 2011*), dans la continuité de la politique nationale entreprise depuis quelques années, nos inquiétudes demeurent....

Dès lors, comme convenu lors de notre rencontre, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre dès que possible les éléments suivants :

- 1/ le programme des coupes automne-hiver 2011/2012 en Lorraine dans les forêts relevant du régime forestier, avec les surfaces concernées et leur localisation ;
- 2/ la liste des aménagements proposés par la DT Lorraine, refusés par la Direction Générale de la commercialisation de l'ONF, et toutes informations relatives à ce refus (raisons du refus, nature des modifications demandées) ;
- 3/ les modalités envisagées par la DT ONF, pour répondre les années à venir à la demande en bois-énergie générée par la nouvelle centrale en cours de construction de l'Usine d'Electricité de Metz (UEM) et par l'ensemble des projets bois-énergie susceptibles d'impacter les forêts lorraines*.

Les craintes exprimées dans notre courrier à la Commission Européenne en date du 14 avril dernier semblent, hélas, se confirmer avec l'émergence de ces nouveaux projets, **9 au total**, concernant le seul territoire de la Lorraine, sans compter les projets des régions immédiatement voisines (tel le

projet UPM-KYMMENE France de 26 MW à Strasbourg), également susceptibles d'impacter la forêt lorraine.

En Lorraine, le projet de Verdun 'COGENERATION BIOMASSE' de 18 MW est d'ores et déjà retenu par la ministre de l'Écologie, du Développement durable et du Logement, et par le ministre chargé de l'Industrie, et certains professionnels annoncent l'émergence de 4 autres nouveaux projets.

Outre le projet UEM déjà autorisé, ceux de Verdun et de Strasbourg retenus dans le cadre de l'appel à projet national, combien de projets de grandes centrales à Biomasse vont-ils émerger en Lorraine et dans les régions voisines ?

Quel sera l'impact cumulé de tous ces projets sur nos forêts ?

Nous **exigerons** que ces nouveaux projets de centrales à biomasse, soient **gelés** dans l'attente d'une clarification de la situation, à savoir la mise en œuvre du Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier prévu dans la loi de modernisation agricole, comprenant une évaluation environnementale de l'ensemble des projets bois-énergie prévus.

Dans l'immédiat, nous attendons une réponse concrète de votre part, quant aux plans d'approvisionnement que vous êtes inévitablement en train de mettre en place, pour faire face à la hausse exponentielle de la demande en bois énergie qui s'annonce dans les années à venir.

En vous remerciant d'avance pour ces informations, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Territorial, l'expression de nos salutations les meilleures,

Pascale COMBETTES,
Porte parole du Collectif SOS Forêts Lorraine



* **en Lorraine** : EGGER RAMBERVILLERS 88 - EO2 REMOMEIX 88 - PAPETERIES CLAIREFONTAINE ETIVAL 88 - - SEVEN SAS à Forbach 57 - POWEO à LANEUVEVILLE les NANCY ou Laneuville devant Nancy COFELY du groupe GDF SUEZ à FORBACH-BEHREN-STIRING et VISKASE DALKIA à THAON (88), CEA à Bure Saudron (55), INEOS-NEREA à Verdun (55)...

Copies à :

Monsieur le Président du Conseil Régional de Lorraine,
Monsieur le Préfet de Lorraine,
Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, l'Aménagement et le Logement,
Monsieur le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.